

Financements de la recherche (et de la prématuration)

Sans être exhaustifs, nous vous proposons ci-dessous les différents financeurs et dispositifs de financement des projets de recherche.

Avant tout dépôt, vous pouvez vous rapprocher du/de la [chargé\(e\) de valorisation de votre laboratoire ou responsable des partenariats européens et internationaux](#) (selon financeur).

Outil de veille pour aider à trouver des possibilités de financer vos recherches.

L'UTC s'est pourvu d'un outil de veille appelé Open4Research depuis le premier trimestre 2019.

En tant que chercheur (dès la préparation du doctorat) à l'UTC, il vous est possible d'en bénéficier : il permet de trouver de potentielles opportunités parmi plus de 7000 financements recensés regroupés au travers de différents axes de financements de recherche: recherche, développement et innovation, équipements, mobilités au travers de collaborations internationales, formations, communication vers la société - points qu'on retrouve également dans le plan d'actions de la HRS4R (Human Resources Strategy for Researchers) de l'UTC ayant conduit à l'obtention du label Human Resources Excellence in Research en décembre 2016. Cette stratégie HRS4R repose sur la Charte européenne du chercheur et le Code de conduite pour le recrutement des chercheurs.

Open4Research, c'est avant tout des milliers d'offres mises à jour, des opportunités tout au long de la carrière (sélection du statut) du chercheur, des possibilités de se créer des alertes...

L'outil est accessible par le lien <https://www.open4research.eu/sorbonneuniversite>. Il faut alors se créer un compte en utilisant l'adresse mail institutionnelle.

Des ateliers à destination des chercheurs et des doctorants pour aider à la prise en main de l'outil ont été organisés par la DR tous les ans depuis 2019.

Des ateliers pourront être conduits à nouveau au besoin. Pour cela, merci d'en faire la demande auprès de [Stéphanie Rossard](#) et [Valentina Espina-Sanahuja](#).

Financements de la région Hauts-de-France

La région Hauts-de-France a mis en place plusieurs dispositifs de financement de projets de recherche. Voici une liste des appels à projets récurrents pour la **période 2021-2027** :

STIMuLE volet partenarial : <https://guide-aides.hautsdefrance.fr/dispositif769>

STIMuLE volet exploratoire : <https://guide-aides.hautsdefrance.fr/dispositif772>

Demi-allocations de thèse : <https://guide-aides.hautsdefrance.fr/dispositif491>

Start-AiRR : <https://guide-aides.hautsdefrance.fr/dispositif507>

Vous pouvez trouver tous les appels à projet sur le site de la région : <https://guide-aides.hautsdefrance.fr/>

Financements Agence Nationale de la Recherche (ANR), Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), Institut National du Cancer (INCa), Institut National de la Santé Et de la Recherche Médicale (Inserm)

Depuis 2022, l'ADEME, l'ANR, l'INSERM / l'ANRS-MIE (Agence Nationale de la Recherche Médicale – Maladies Infectieuses Emergentes), l'Anses et l'INCa ont créé un portail qui unifie leurs appels à projets.

Vous pouvez y accéder via le lien suivant : <https://www.appelsprojetsrecherche.fr/>

Financements Banque Publique d'Investissement France (BPIFrance)

Le portage industriel est obligatoire pour les financements BPIFrance

<https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours>

Alliance Sorbonne Université (ASU)

Instituts et Initiatives (annuel)

(<https://www.sorbonne-universite.fr/recherche-et-innovation/instituts-et-initiatives-pluridisciplinaires>)

Appels d'offres doctorants, postdoctorants

Emergence (biannuel)

Horizon Europe et autres AAP EU et internationaux de recherche

A l'échelle européenne et internationale, des financements variés peuvent répondre à vos attentes.

- Horizon Europe est le programme-cadre européen qui a démarré en janvier 2021 et s'achèvera fin décembre 2027. Il fait suite au programme Horizon 2020.

Les activités de recherche se déclinent par des appels à projets compétitifs lancés par des programmes de travail et par thématiques. Il existe aussi des appels blancs. On y retrouve également les actions COST qui financent le réseautage.

L'organisation repose sur 3 piliers (science d'excellence / problématiques mondiales et compétitivité industrielle européenne / Europe plus innovante) et un pilier transversal (Élargir la participation et renforcer l'espace européen de la recherche).

L'accent est mis sur des changements et nouveautés dans cette programmation : la science ouverte est renforcée, la question du genre est également approfondie avec l'obligation du Gender-Equality Plan, la mise en place de missions et la pérennisation du conseil européen pour l'innovation (EIC).

Informations et appels à projets :

<https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/home>

- INTERREG : ce sont des programmes de coopération territoriale européenne. Il existe les INTERREG transfrontaliers (ex. France-Wallonie-Flandre), INTERREG transnationaux (ex. Europe du Nord-Ouest), interrégionaux (ex. INTERREG Europe).

Informations et appels à projets pour l'UTC :

<https://europe-en-hautsdefrance.eu/programme-2021-2027/les-programmes-de-cooperation-territoriale-europeenne-2021-2027/>

- Programmes EUREKA : la philosophie de ces programmes est de créer des consortia dans l'optique de choisir une orientation technologique du projet de recherche et développement international du consortium en question. Ces programmes peuvent être ouverts à tous les acteurs de la recherche.

La France peut ainsi participer à différents clusters EUREKA : CELTIC-NEXT (communications nouvelle/prochaine génération), EUROGIA2030 (solutions énergétiques durables), ITEA 4 (innovation logicielle et transition numérique), SMART (fabrication de pointe) et Xecs (composants et systèmes électroniques et applications).

Pour plus d'information : <https://www.eurekanetwork.org/countries/france/clusters/>

- PHC : programmes Hubert Curien : l'objectif de ces partenariats, basés sur des projets de recherche entre deux entités européennes ou internationales, est de déployer des échanges scientifiques et technologiques d'excellence. Le soutien financier contribue à payer les mobilités des chercheurs.

Pour plus d'informations : <https://www.campusfrance.org/fr/presentation-generale-des-phc>

Actions incitatives DR UTC

Actions pérennisées

UTC recherche-mobilité

UTC Montage Coordination

AMI Jeunes-chercheurs

AMI Valorisation des travaux de thèse

Actions sous réserve de budget

Chaires d'amorçage enseignement-recherche

Soutien projets spécifiques internationaux (co-financement de thèses, stage de master,...)

Financements en vue d'un transfert technologique

AMI Prématuration (Action incitative DR UTC sous réserve de budget)

AAP Prémat ASU

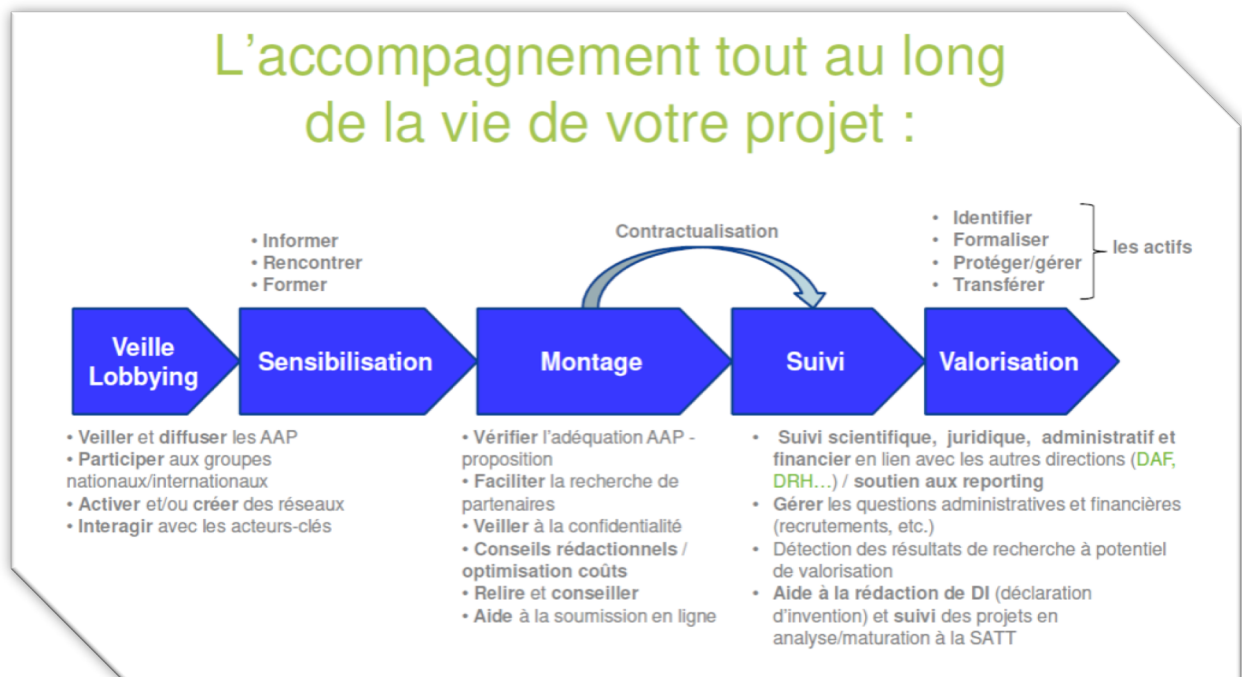
Programme d'aide à l'entrepreneuriat

MyStartUp Programme ASU

Cycle de formation à l'entrepreneuriat

Aide au montage de projets – Pôle Valorisation et Partenariats

Le Pôle Valorisation et Partenariats peut vous aider lors du montage de votre projet de recherche, dès l'idée jusqu'à la valorisation de vos résultats.



Le PVP vous aide à :

- trouver des partenaires potentiels pour votre projet,
- rédiger et négocier des accords de confidentialité,
- identifier le/les appel(s) à projet pour financer tout ou une partie de votre projet de recherche,
- faire une relecture de votre proposition,

- étudier l'éligibilité de votre demande de financement avec les règles du financeur,
- être en contact avec vos partenaires pour établir le budget du projet et veiller à que les règles du financeur soient respectées,
- aider au montage du budget,
- aider dans la collecte des pièces administratives nécessaires au dépôt du projet,
- faire valider votre proposition par les différentes instances internes,
- déposer votre projet auprès du financeur.

Une fois votre projet financé, le PVP peut :

- rédiger et négocier les contrats de collaboration avec vos partenaires,
- valider et lancer le processus de signature des contrats liés à votre projet,
- accompagner à la rédaction du plan de gestion de données,
- déterminer les droits de propriété intellectuelle,
- détecter les résultats protégeables,
- accompagner à la rédaction des déclarations d'invention,
- contacter la SATT Lutech pour toute question, évaluation de votre projet,
- suivre vos projets en prématuration et en maturation à la SATT Lutech